



ACTUALITÉS MUNICIPALES



Le Maire	Monsieur Ghislain DELVAUX		
Les Maires Adjoints	1. Mme Alexandra HUMBERT chargée des finances et de l'administration générale	2. M. David CHARPENTIER chargé des relations extérieures, de la communication et de la citoyenneté	3. Mme Véronique GERMANN chargée des affaires sociales et des solidarités
	4. M. Charles CAÏUS chargé de l'urbanisme, des travaux et de l'environnement	5. Mme Clotilde TEMPLIER chargée de l'enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires et périscolaires	6. M. Benjamin LANTERNAT chargé de la prévention, de la sécurité et du cadre de vie
Les élus majoritaires	7. Mme Sophie LABAS chargée des sports, de la culture et des associations	8. M. Jean-Luc GARNIER chargé de l'animation locale, du commerce et des relations avec la population	
	M. Daniel LAGORCE	Mme Marie - Madeleine GALLET	M. Slimane ZAOUI
	Mme Valérie LEPOIVRE	Mme Corinne CESARIN	M. Fabien REYNARD
	Mme Estelle LAROYE	Mme Karine NOWICKI	M. Francesco PITARI
Les élus d'opposition	M. Brice COUSIN	M. Julien GENTY	Mme Cécile SELLES
		Mme Pandora CHARANSOL	
	M. Jean-Jacques REGNIER	Mme Thérèse ROCHE	Mme Martine BOUCHER
	Mme Monique PIAT	M. Michel KALALO	M. Antoine BOHAN
	M. Michel GAMBOTTI		

Dans ce numéro :

- P 1 - ACTUALITÉS MUNICIPALES**
- P 2 - PROPRIÉTÉ**
* Calendrier de collecte
- P 2 - ÉLUS**
* Permanence des élus en Mairie
- P 2 - MAIRIE**
* Période estivale
- P 3 - SCOLAIRE**
* Un retour en douceur
- P 3 - MANIFESTATIONS**
* Annulations
- P 3 - C.C.A.S.**
* Repas festif 2020
- P 4 - CIVISME**
* Rappel pour les beaux jours
- P 4 - PRÉVENTION**
* Canicule
- P 4 - BÉNÉVOLAT**
* Appel à bénévoles

MAIRIE D'ESBLY

7, rue Victor Hugo
 CS 90184
 77450 ESBLY
 ☎ 01 64 63 44 00
 Fax 01 64 63 12 11
 ✉ ville.esbly@mairie-esbly.fr

Accueil en Mairie :
du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et
 de 13h30 à 16h45
 Le samedi
 de 8h30 à 12h

Permanence des élus sans RDV le samedi de 8h30 à 12h

Permanence d'un Urbaniste-conseil sur RDV, le 1^{er} samedi de chaque mois (sauf en juillet et août) de 10h à 12h

CONCILIATEUR DE JUSTICE
 2^{ème} lundi du mois

COLLECTE DES DÉCHETS 2^{ème} semestre 2020

ORDURES MÉNAGÈRES

☞ Les LUNDIS ET JEUDIS



TRI SÉLECTIF

(BAC BLEU OU JAUNE POUR LES + RÉCENTS)

☞ Les MERCREDIS



DÉCHETS VERTS

Jusqu'à novembre : Tous les MARDIS



ENCOMBRANTS

1 COLLECTE UN MOIS SUR 2

☞ les mardis 21 juillet,
22 septembre, 10 novembre 2020



Attention : les encombrants non collectés (erreur de tri, erreur de jour...) ne seront pas ramassés. Vous serez tenu de les apporter en déchèterie. A défaut, vous êtes susceptible d'être verbalisé pour « dépôt sauvage sur la voie publique »

Horaires de dépôt de vos déchets : **LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H00**
(Arrêté 2016-04 « Réglementant le dépôt et le ramassage des déchets des ménages. »)

VOTRE INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ :

L'AMBASSADEUR DE TRI DU VAL D'EUROPE

✉ ambassadeurdetri@vdeagglo.fr

☎ 01.60.43.66.40



Retrouvez toutes les infos pratiques pour apprendre à bien trier vos déchets dans le **GUIDE DU TRI 2020** téléchargeable sur :
<https://www.valdeuropeagglo.fr/guide-du-tri-a-val-deurope/>
ou sur : <https://esbly.org/environnement/>
ou en flashant le code ci-contre.

ÉLUS

PERMANENCE DES ÉLUS EN MAIRIE



La volonté de la Municipalité est de **privilegier et de renforcer le lien entre la population Esblygeoise et les services.**

C'est dans cet objectif que chaque samedi, de 8h30 à 12h, un élu assure une permanence et reçoit les Esblygeois SANS RENDEZ-VOUS, sur simple demande au Guichet d'accueil de la Mairie.

Chaque rencontre fera l'objet d'une prise de note et d'un compte-rendu à Monsieur le Maire.

ÉTÉ

PÉRIODE ESTIVALE



La Mairie sera **ouverte au public en semaine, uniquement LE MATIN** (8h30-12h) du 15 juillet au 14 août 2020 - **Accueil téléphonique assuré toute la journée** - et ouvrira également **les samedis** 11/07 - 25/07 - 22/08 - 29/08 de 8h30 à 12h.

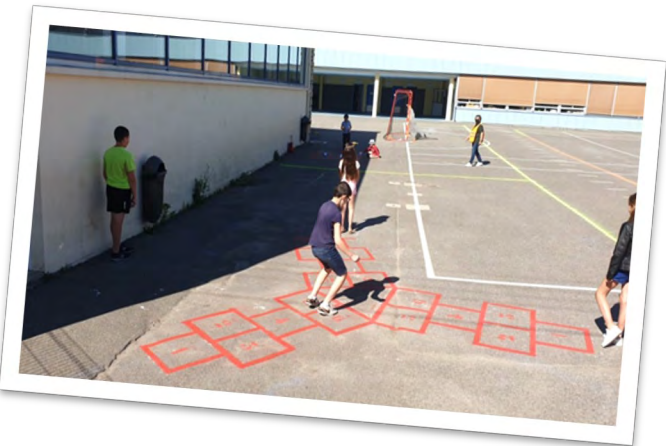


Stationnement **GRATUIT en AOÛT**. Attention, la verbalisation restera de rigueur sur les emplacements handicapés et en cas de stationnement dangereux, gênant ou abusif (+ de 7 jours).



À noter dans vos agendas : **Fête de la Rentrée** le samedi 5 septembre 2020 à l'Espace J-J Litzler (voir flyer joint).

UN RETOUR EN DOUCEUR



À la suite de l'annonce gouvernementale d'un début de déconfinement à compter du 11 mai, la municipalité a fait de la réussite de la **réouverture des écoles** un enjeu majeur pour les Esblygeois devant reprendre le travail.

Deux réunions de concertation avec les directrices d'école, les services municipaux et les parents d'élèves ont permis d'évaluer l'ensemble des besoins pour **sécuriser les enfants et les encadrants**. Les services municipaux se sont ensuite fortement mobilisés pour que le retour à l'école se fasse dans les conditions optimales de **respect du protocole sanitaire**.

Ainsi, les services techniques ont réalisés des **cheminements** aux abords des écoles et dans les bâtiments scolaires, **repensé les jeux de cour et l'accès aux sanitaires**.

Les animateurs viennent épauler les enseignants sur les temps d'arrivée et de départ des enfants ainsi que lors des déplacements à l'intérieur des écoles. Il faut saluer un **travail collaboratif de qualité** entre enseignants et animateurs qui a permis la mise en place de ce dispositif.

Le temps de restauration a également été modifié afin de garantir le respect des règles sanitaires : des repas froids sont servis afin de suivre les recommandations des gestes barrières et les espaces de restaurations ont été réaménagés.

Les agents de restaurations ont été redéployés dans les écoles et réalisent une **désinfection régulière** des points contacts et des surfaces. Dans les écoles maternelles, les ATSEM veillent à l'hygiène des enfants et à la propreté des locaux.

Enfin la mairie a investi massivement dans l'**achat de produits virucides, de gel hydro alcoolique et de savon**.

Les enfants ont pu reprendre sereinement le chemin de l'école, et retrouver leur enseignant et leurs camarades qui leurs avaient manqués pendant les deux mois de confinement.

C'est également avec sérénité que les enseignants ont pu retrouver une partie de leurs élèves, qui pour certains avaient bien grandi.

Les signes de l'épidémie se sont estompés à l'approche des vacances et les services municipaux, en lien étroit avec les services de l'Etat, ont pu organiser les **accueils de loisirs durant les vacances**, les enfants ont retrouvé avec plaisir leurs animateurs du centre de loisirs et les jeunes ont repris les projets menés au sein de l'**Espace Jeunesse**.

MANIFESTATIONS

ANNULATIONS

Prochaines manifestations annulées dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 :

- ⇒ Fête Nationale du 13 juillet 2020
- ⇒ Assomania du 29 août 2020 (organisé par Val d'Europe Agglomération)
- ⇒ Stages Jeunes 2020 (organisés par Val d'Europe Agglomération)



C.C.A.S.

REPAS FESTIF 2020



Suite à la crise sanitaire qui nous touche et face aux contraintes gouvernementales, la municipalité a décidé, pour cette année, **d'annuler le repas festif destiné aux personnes de 70 ans et plus**, initialement prévu le samedi 3 octobre 2020.

Le **colis de fin d'année est maintenu**, vous trouverez ci-joint le coupon-réponse à retourner en Mairie, avant le 1^{er} septembre prochain.



RAPPEL POUR LES BEAUX JOURS

Les beaux jours sont revenus et l'envie de ressortir les outils de jardinage et de bricolage se fait de nouveau sentir ! Attention, rappelez-vous, qu'à ce sujet, **des règles sont à respecter**.

Petit rappel à l'intention des bricoleurs et des jardiniers :



↳ Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

LES JOURS OUVRÉS DE 8H À 20H

LES SAMEDIS DE 9H À 12H ET DE 15H À 19H30

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 12H

↳ Le brûlage des déchets verts par les particuliers ou les professionnels est strictement interdit toute l'année sur l'ensemble de la commune (Arrêté n°2014-257).

PRÉVENTION

CANICULE - FORTES CHALEURS

Si vous souhaitez être contacté ou aidé en cas d'alerte canicule, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) a mis en place un formulaire relatif à **l'inscription sur le registre des risques exceptionnels**.

Les formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie ou en téléchargement, sur le site de la ville d'Esbyly, dans le menu « Solidarité » rubrique « C.C.A.S. ».

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. d'Esbyly au 01.64.63.44.24



BÉNÉVOLAT

APPEL À BÉNÉVOLES

De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année à Esbyly grâce à l'investissement d'associations locales. Sans bénévoles, l'organisation et la sécurité des événements deviennent compliqués voire impossibles. Pour pouvoir continuer à proposer des animations qui font vivre notre commune, la municipalité a décidé de lancer un appel à bénévoles auprès de tous les habitants afin de les sensibiliser à cette problématique et constituer **un «cercle» de bénévoles Esblygeois**.

L'idée de cet appel est de réunir le maximum de personnes disponibles pour donner un coup de main à l'organisation d'un événement de façon ponctuelle ou régulière :

- ⇒ installer du matériel en amont d'un événement (stand, balisage...)
- ⇒ distribuer des flyers/affiches
- ⇒ tenir une buvette
- ⇒ aider à la sécurité du site de l'événement...



En vous inscrivant sur cette liste, vous serez contacté au cours de l'année pour savoir si vous êtes disponible. Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration mais s'engagent, dans la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable, et à maintenir les engagements pris.

Si vous souhaitez vous associer à nous et donner un peu de votre temps, merci de contacter le service de l'Animation Locale, par mail à vieassociative.esbly@gmail.com